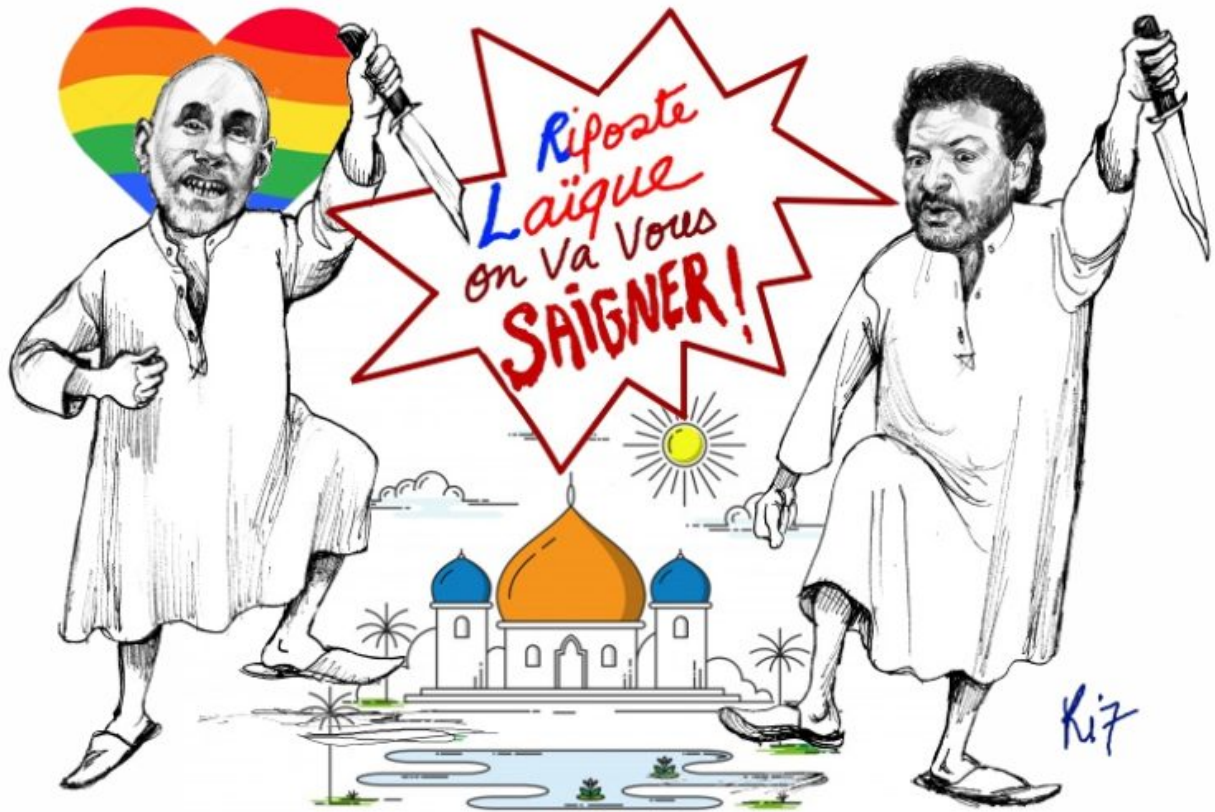


Tout savoir sur la situation judiciaire de Riposte Laïque



Si vous avez lu la conclusion du dernier édit de Cyrano, et notamment la fin, vous comprenez que la situation de Riposte Laïque est grave. Pour ceux qui n'auraient pas lu :

Il y a six semaines, nous avons dû, pour la première fois, cesser de paraître une semaine, pour mieux nous réorganiser. Nous sommes repartis sur un bon rythme, avec des changements d'habitude dans nos horaires de publication. Mais notre trésorier nous appelle au secours, expliquant, chiffres à l'appui, que douze procès qui nous attendent (tous plus grotesques les uns que les autres, mais rappelons que nos ennemis appellent à nous saigner pour nous faire taire) peuvent nous ruiner définitivement, si nous les perdons tous les douze, avec simplement 10.000 euros de frais de justice, amendes et dommages et intérêts chacun. Or, nous avons perdu nos trois derniers procès (nous faisons appel) avec 50.000

euros de condamnations et de frais de justice, au total. Et il en reste neuf autres à venir, et peut-être d'autres plaintes qui ne sont pas encore instruites.

Nous ne pouvons pas occulter cette situation, et il va nous falloir prendre des décisions...

Pour gagner de la place, Cyrano n'avait pas évoquer l'ensemble des procès qui nous attend. Je le fais donc à sa place.

PROCES EN COURS

MERCREDI 4 AVRIL

Laurent Droit, ainsi que le président, passeront en cour d'Appel, après de lourdes condamnations en première instance (autour de 15.000 euros de condamnations, et prison avec sursis). L'auteur avait écrit que si la France ne pourrait s'en sortir que si elle éradique totalement l'islam.

[La France ne s'en sortira que si elle éradique totalement l'islam](#)

<https://ripostelaique.com/proces-sebag-droit-7-mois-de-prison-et-17-000-euros-demandes-pour-en-finir-avec-rl.html>

PROCES EN APPEL PIERRE CASSEN POUR SA VIDEO "PLUTOT QUE STOP COVID STOP ISLAM et BORIS KARPOV POUR ARTICLE SUR BLACK LIVES MATTERS EN RUSSIE

Pour l'instant, pas de date annoncée pour les deux procès, Cassen, Karpov, et notre président. En première instance, nous avons été condamnés à plus de 25.000 euros pour ces deux procès, plus les frais de justice, on tourne à 30.000 euros ! Et les procureurs réclamaient de la prison, même avec sursis ! Pour le premier procès, il avait été reproché à Pierre sa vidéo fiction, où on remplaçait l'application Stop Covid par une application Stop Islam. Et pour le second, en plein

contexte des Black Lives Matter, où des Blancs se mettaient à genoux pour expier de supposées fautes de leurs ancêtres, il était reproché à l'auteur d'avoir écrit que cela n'était pas concevable en Russie.

<https://ripostelaique.com/et-si-castex-remplacait-lapplication-stop-covid-par-stop-islam.html>

<https://ripostelaique.com/4-mois-de-prison-requis-contre-pierre-cassen-pour-humour-islamophobe.html>

<https://ripostelaique.com/russie-des-blancs-a-genoux-devant-des-noirs-jamais.html>

<https://ripostelaique.com/djihad-judiciaire-les-lgbt-sen-prennent-desormais-a-riposte-laique.html>

<https://ripostelaique.com/proces-karpov-4-mois-de-prison-avec-sursis-contre-notre-president-sebag.html>

PROCES EN ATTENTE :

Plainte de Nathan Peiffer-Smajda, qui s'est distingué tout au long de la période du Covid, par des injures multiples et répétées contre le professeur Raoult, contre Guy Sebag et Thierry Michaud Nérard (aujourd'hui décédé). L'auteur avait dénoncé ces pratiques.

<https://ripostelaique.com/nathan-smadja-petit-comploteur-mais-commerçant-affairiste-avise.html>

Plainte de Sos Homophobie contre Marcel Berrichon et Guy Sebag, suite à un article humoristique et rigolard.

<https://ripostelaique.com/horreur-de-passage-sur-paris-je-suis-tombe-sur-la-marche-des-folles.html>

Plainte du maire PS Stéphane Heyraud contre Pierre-Antoine Pontoizeau et Guy Sebag, suite à un article où l'auteur s'indignait du déboulonnage de statues, souvent sous la

pression des Blacks Lives Matter, et comparaît les élus qui se rendaient complices de cet effacement de l'histoire à des talibans.

<https://ripostelaique.com/les-elus-deboulonneurs-de-statue-son-t-ils-des-talibans.html>

Plainte de la Licra contre Pierre Cassen – Yasser Troudbal : “Je suis fier que Macron ait engueulé les Juifs en Israël”. Toute la vidéo est du second degré, mais apparemment l'humour serait devenu raciste, en France.

https://www.youtube.com/watch?v=0iFTdJsA9_I&list=PLNwn3_ij85XqrIIQP40owy5wp7t75UWL0&index=4

Plainte de l'IEHS (association islamiste formant les imams dans le Morvan) contre Guy Sebag et Pascal Lepetit, coupable d'avoir signalé leur proximité avec les Frères musulmans.

<https://ripostelaique.com/iesh-de-chateau-chinon-le-laboratoire-nivernais-des-freres-musulmans.html>

<https://ripostelaique.com/je-subis-a-mon-tour-le-djihad-judiciaire-des-freres-musulmans.html>

Plainte de l'enseignante Sophie Djigo, qui voulait emmener ses élèves visiter la jungle de Calais, contre Patrick Jardin et Guy Sebag, à cause d'un article dénonçant son prosélytisme militant, incompatible avec la déontologie d'un enseignant.

<https://ripostelaique.com/il-faut-virer-cette-sophie-djigo-et-tous-les-profs-qui-endocrinent-leurs-eleves.html?>

Attente du procès en appel, suite à la plainte de Pierre Serne contre Guy Sebag. Il avait été débouté en appel, mais la cour de Cassation a estimé nécessaire de revenir en appel.

<https://ripostelaique.com/pierre-serne-et-son-avocat-avouent-les-proces-cest-pour-saigner-riposte-laique.html>

Plainte de la maître de conférence strip-teaseuse Rachele Borghi contre Sophie Durand, Guy Sebag et Pierre Cassen, suite à un article dénonçant ces curieuses méthodes pédagogiques, et une vidéo humoristique sur l'enseignante wokiste.

<https://ripostelaique.com/rachele-borghi-une-specialiste-de-la-nus-qui-se-fout-a-poil-devant-ses-eleves.html>

<https://pierrecassen.ripostelaique.com/2024/02/28/rachele-borghi-la-prof-strip-teaseuse-ose-me-faire-un-proces/>

Plainte du procureur de la République de Rennes Astruc et du maire écolo Antinea Leclerc d'une petite ville de Bretagne, Saint-Senoux, contre Rose Martin et Guy Sebag, suite à un article s'indignant de la lecture de textes par des drag queens, dans la bibliothèque municipale, et de la lourde condamnation de jeunes militants identitaires, qui avaient lu, pacifiquement, un texte protestant contre ces pratiques.

<https://ripostelaique.com/et-voici-antinea-leclerc-maire-a-drag-queens-de-saint-senoux.html>

<https://ripostelaique.com/4-mois-de-prison-pour-une-banderole-bravo-les-juges-de-rennes.html>

Il m'a donc paru nécessaire de compléter l'édito de Cyrano, et vous confirmer que la situation est très grave pour Riposte Laïque. Pour garder le sens de l'humour, qui ne plaît pas à tous les juges, je dirai que si vous connaissez des mécènes capables de signer un chèque avec plein de zéros avant la virgule, il faut nous les envoyer.

Guy Sebag